

Sixième année

Voici la liste des effets scolaires à acheter pour la rentrée 2018-2019

Les listes ont été rédigées dans le respect de la politique des frais demandés aux parents et dans le souci de réduire les coûts dans la mesure du possible. Les articles achetés doivent être de **bonne qualité** pour éviter qu'ils cassent ou doivent être souvent remplacés. Les articles doivent être en possession de l'enfant dès le premier jour de classe.

QUANTITÉ	DESCRIPTION
1	Bâton de colle (gros format)
1	Boîte de crayons de couleurs de bois (24 couleurs)
8	Cahiers lignés à 3 trois non spiralés de format 8 ½ X 11
1	Cahier 21 cm X 29,5 cm de 32 pages avec espace pour faire un dessin et au bas ligné
1	Paire de ciseaux
1	Boîte de crayons à mine HB (aiguillés)
1	Taille-crayons avec réservoir qui se visse
7	Couvertures de présentation avec 3 attaches à 2 tiges
1	Rapporteur d'angle demi-lune
1	Étui à crayons en nylon résistant ou boîte de rangement
1 paquet	Feuilles mobiles lignées (200 feuilles)
1	Gomme à effacer blanche
1	Règle métrique en plastique transparente de 30 cm
1	Stylo bleu
1	Surligneur jaune
1	Calculatrice de base
1	Tablette 15.2 cm X 22.9 cm de 104 pages de couleurs différentes
1	Cartable 1 po
1	Intercalaires (5 onglets de couleur)
1	Boîte de crayons feutres lavables pointes larges (12 couleurs)
1	Crayon permanent à pointe fine (noir)
1	Enveloppe transparente en polyéthylène format légal avec attache
1	Clé USB
Prévoir des étiquettes pour identifier les couvertures de présentation avec 3 attaches à 2 tiges	

Veuillez identifier chaque article au nom de votre enfant.

IMPORTANT

- Il est important de respecter la description et les couleurs demandées.
- Aiguiser tous les crayons à la mine et à colorier avant la rentrée.
- Les effets scolaires en bon état peuvent être réutilisés d'année en année.

Nous vous suggérons, lors des rabais du mois d'août, d'acheter quelques surplus et de les conserver à la maison au cas où votre enfant aurait besoin de matériel supplémentaire au cours de l'année (ex. : crayons, gommes à effacer, etc.)

Juin 2018